

Réf: Dossier 198278

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MASTAR-BTP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MAHOU LOT 691-693 ILOT 88, Lot 691-693, Ilot 88

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 01 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTAR-BTP »

Objet : CONSTRUCTION, GENIE , EQUIPEMENTS , IMPORT-EXPORT , DIVERSES PRESTATIONS .ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : - L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MAHOU LOT 691-693 ILOT 88, Lot 691-693, Ilot 88

Dirigeant(s) Mlle GNAORE EPSE LAGUI DJEZY MURIELLE (GÉRANTE), Mlle KOUADIO AHOUNDJO ANGE PHEBE (COGÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02114 du 04/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27518/GTCA/RC/2023 du 04/04/2023

